



Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'ARLPHL tenue le 20 juin 2024, à compter de 13 h 30, au Centre à Nous – Pavillon Desjardins (Bleu), Salle Charles-Émile-Rivest (50 rue Thouin, Repentigny)

Étaient présents

Valérie Blondin-Demers	Association des devenus sourds et malentendants du Québec secteur des MRC L'Assomption et des Moulins (ADSMQ)
Isabelle Grenier	Association des personnes handicapées Matawinie (APHM)
Josée Payette	Association des personnes handicapées physiques et sensorielles secteur Joliette (APHPSSJ)
Hélène Fortin	Association des personnes handicapées physiques Rive-Nord (APHRN)
Karine Courchesne	Association des personnes handicapées Autray Sud (APHAS)
Sandra Bouchard	Carrefour Pour souffler à tête reposée - observatrice
Danny Desjardins	Association des Sourds de Lanaudière (ASL)
Lyne Pilon	Association de personnes handicapées visuelles de Lanaudière (APHVL)
Édith Fortier	Corporation Les Enfants de ma Rue
Isabelle Laforge	Cyber cible
Geneviève Lacroix	Cyber cible - observatrice
Catherine Déry	Défis-logis Lanaudière
Josée Huot	Trouble développemental du langage (TDL) Lanaudière
Eric Tremblay	Entraide pour la déficience intellectuelle du Joliette métropolitain - observateur
Jessica Burr	Gymn'O
Annie Lemay	Les logements adaptés avec services Les Amandiers (Les Amandiers)
Sophie Lebeau	Le Jardin d'étoiles
Gaétane Lefebvre	Les Maisons d'à côté Lanaudière
Éliane Goffoy	PANDA de la MRC L'Assomption
Carol Lépine	Parrainage civique Lanaudière (PCL)
Solange Sourdif	Parrainage civique Lanaudière (PCL) - observatrice
Natalie Savard	Regroupement des usagers du transport adapté de Lanaudière (RUTAL)
Marie-Ève Desmarais	Société de l'autisme région Lanaudière (SARL)

Assistent aussi

Michel Clément	Administrateur indépendant
Andrée-Anne Lacasse	Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière (ARLPHL)
Angélique Poulin	Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière (ARLPHL)
Audrey-Line Lachance	Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière (ARLPHL)
Frédérique Drouin- Lavigne	Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière (ARLPHL)
Denise Desrochers	Table de concertation régionale des associations de personnes handicapées de Lanaudière (TCRAPHL)
Lysianne Panagis	Table de concertation régionale des associations de personnes handicapées de Lanaudière (TCRAPHL)
Nathalie Marcotte	Table de concertation régionale des associations de personnes handicapées de Lanaudière (TCRAPHL)
Julie Germain	CPA
Christine Tremblay	Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH)
Geneviève Bergeron	Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH)
Olivier Vachon	Ville de Joliette
Julien Verville	Chalets Lanaudière
Lee Leclerc	Observateur – athlète paralympique



ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum et de l'avis de convocation
3. Présidence et secrétariat d'assemblée
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 juin 2022
6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 avril 2023
7. Dépôt du rapport d'activités
8. Présentation des priorités 2023-2024
9. Dépôt du bilan et des états financiers annuels audités de l'ARLPHL
10. Présentation des prévisions budgétaires 2023-2024
11. Nomination de l'auditrice des comptes de l'ARLPHL
12. Élections des administrateurs issus de la catégorie membre actif
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

Le président du conseil d'administration, Danny Desjardins, déclare la séance ouverte à 13h31.

Un petit mot de bienvenue est fait par Danny Desjardins et Audrey-Line Lachance. Remerciement à Geneviève Bergeron et Christine Tremblay de l'AQLPH pour leur présence.

Allocution pour souligner les 45 ans de l'organisme par Audrey-Line Lachance. Il y a remerciements particuliers à Hélène Bonin pour son implication à l'ALPHL de 1980 à 2016.

2. Vérification du quorum et de l'avis de convocation

Le président du conseil d'administration vérifie que le quorum qui est constitué des membres présents est atteint et s'assure de la conformité de l'avis de convocation.

Concernant le délai pour l'avis de convocation, en vertu des règlements généraux, celui-ci est respecté puisque transmis le 3 juin 2024.

3. Présidence et secrétariat d'assemblée

Rés. AGA 01- 20 juin 2024

*Il est proposé par Karine Courchesne
Appuyé par Isabelle Laforge
Que Michel Clément et Nathalie Marcotte agissent
respectivement en tant que président et secrétaire
d'assemblée*

Adopté à l'unanimité

4. Adoption de l'ordre du jour

Michel Clément se présente et indique quelques consignes pour le bon déroulement de l'AGA. Il présente ensuite l'ordre du jour. À la suite de quoi ;

Rés. AGA 02 - 20 juin 2024

*Il est proposé par Éliane Goffoy
Appuyé par Catherine Déry
Que l'ordre du jour soit accepté avec les ajouts suivants ;
11. Modifier pour Nomination d'un expert-comptable
13. Mention honorifique Hélène Bonin*

Adopté à l'unanimité

5. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 15 juin 2023

Les membres ayant reçu le procès-verbal en même temps que la convocation à l'AGA ;

Rés. AGA 03 - 20 juin 2024

*Il est proposé par Isabelle Laforge
Appuyé par Isabelle Grenier
Que l'assemblée soit dispensée de la lecture du procès-verbal de l'AGA du 15 juin 2023
Adopté à l'unanimité*

Rés. AGA 04 - 20 juin 2024

*Il est proposé par Marie Ève Desmarais
Appuyé par Catherine Déry
Que le procès-verbal de l'AGA du 15 juin 2023 soit adopté avec les modifications suivantes : corriger APH Berthier par APHAS et indiqué Carrefour PSTR pour Sandra Bouchard
Adopté à l'unanimité*

6. Entérinement des modifications aux Règlements généraux

Considérant que l'ARLPHL devait se conformer aux exigences du Code de gouvernance des OBNL québécois de sport et de loisir, des modifications ont dues être apportées aux Règlements généraux de l'organisme, dont le retrait du comité exécutif. Suite à la présentation des modifications adoptées par le conseil d'administration le 21 novembre 2023 et le 22 mai 2024,

Rés. AGA 05- 20 juin 2024

*Il est proposé par Karine Courchesne
Appuyé par Édith Fortier
Que les modifications aux Règlements généraux soient entérinées par les membres
Adopté à l'unanimité*

7. Dépôt du rapport d'activités

Le président et la direction adressent un mot et remercient les membres, les partenaires et l'équipe de travail pour leur soutien et leur précieuse collaboration. Il y a applaudissements.

L'équipe de travail présente un bref portrait des défis et réalisations de l'ARLPHL au cours de la dernière année sous le thème du « Détecteur de mensonge ».

Commentaires

- Bravo pour le jeu
- Applaudissements
- Remerciements à toute l'équipe
- Toute une équipe qui travaille comme des petites fourmis avec Audrey-Line comme reine !

Rés. AGA 06- 20 juin 2024

*Il est proposé par Gaétane Lefebvre
Appuyé par Catherine Déry
Que le rapport d'activités 2023-2024 soit accepté tel que présenté
Adopté à l'unanimité*

8. Dépôt des orientations 2024-2027

La direction générale présente brièvement les actions prévues au plan d'action 2024-2027 suite à une démarche de réflexion stratégique.

Commentaires

- Le plan d'action sera sur le site web

Suite commentaires

- Beaux défis à relever
- Intéressant de voir le cheminement, l'évolution de l'ARLPHL
- Projet TA : cyclobus : Frédérique a référé Natalie Savard du RUTAL
- Sports extérieurs – plein-air : Les assurances demeurent un défi
- Gestion via le regroupement des URLS

Rés. AGA 07 – 20 juin 2024

*Il est proposé par Isabelle Laforge
Appuyé par Josée Payette
Que le dépôt du plan d'action 2024-2027 soit accepté tel
que présenté.
Adopté à l'unanimité*

9. Dépôt du bilan et des états financiers annuels de l'ARLPHL

Julie Germain, CPA comptable, explique le bilan et les états financiers. De plus, conformément aux nouvelles dispositions émanant de la mise à jour du cadre de référence en matière d'action communautaire, l'ARLPHL a bénéficié d'un allègement administratif concernant les exigences en matière de rapport financier. Ainsi, un rapport de mission d'examen a été émis.

Rés. AGA 08 – 20 juin 2024

*Il est proposé par Éliane Goffoy
Appuyé par Carol Lépine
Que la mission d'examen des états financiers 2023-2024
présentant un déficit de 4 464 \$ soient acceptée tels que
présentés.
Adopté à l'unanimité*

10. Présentation des prévisions budgétaires 2024-2025

Audrey-Line Lachance indique qu'en raison des délais de confirmation des revenus de l'ARLPHL par le ministère, il lui est impossible de présenter des prévisions budgétaires. Cela dit, l'ARLPHL prévoit faire un déficit contrôlé.

11. Nomination de l'experte-comptable de l'ARLPHL

Sur suggestion du conseil d'administration,

Rés. AGA 09 – 20 juin 2024

*Il est proposé par Édith Fortier
Appuyé par Isabelle Laforge
De reconduire le mandat de Julie Germain CPA pour
l'année 2024-2025
Adopté à l'unanimité*

12. Élections des administrateurs issus de la catégorie membre actif

Rés. AGA 10 – 20 juin 2024

*Il est proposé par Karine Courchesne
Appuyé par Gaétane Lefebvre
Que Michel Clément et Nathalie Marcotte agissent
respectivement en tant que président et secrétaire
d'élection
Adopté à l'unanimité*

Michel Clément procède à un bref rappel du processus d'élection, conformément aux règlements généraux de l'organisme. Ainsi, suite à la période d'appel de candidatures s'étant déroulée du 17 avril au 31 mai 2024, quatre (3) candidatures au poste d'administrateur – administratrice au conseil

d'administration de l'ARLPHL ont été reçues. Ces personnes ont toutes été déléguées par un organisme issu de la catégorie membre actif.

- Isabelle Laforge, déléguée par Cyber-Cible
- Karine Courchesne, déléguée par l'Association des personnes handicapées d'Autray Sud
- Nancy Juneau, déléguée par les Amis de la déficience intellectuelle MRC L'Assomption

Ainsi, considérant qu'il y a autant de candidatures que de postes vacants, les candidates sont alors **élues par acclamation**. Ces dernières agiront pour un mandat de deux (2) ans.

À noter, quatre (4) administrateurs demeurent en poste pour un (1) an, soit Carol Lépine, Danny Desjardins, Édith Fortier et Michel Clément.

Élections post-assemblée

Suivant l'Assemblée générale annuelle, le Conseil d'administration devra à nouveau procéder à une analyse afin d'établir les compétences et les caractéristiques particulières recherchées qui n'ont pas été comblées à l'issue des élections tenues en Assemblée générale annuelle. À la lumière de cette analyse, le Conseil sollicitera des candidatures correspondant au nombre de postes à combler (1).

Il est mentionné que Lee Leclerc, jeune athlète paralympique est intéressé à rejoindre le CA. Il a d'ailleurs déjà soumis sa candidature. Il témoigne de son grand intérêt pour l'accessibilité au loisir, au sport et à l'activité physique.

13. Mention honorifique Hélène Bonin

À l'image de la grande dame l'ayant inspiré, cette mention vise à reconnaître l'engagement, l'implication et la persévérance d'une personne ou d'une organisation s'étant démarquée au niveau de l'accessibilité au loisir pour personnes handicapées dans la région de Lanaudière. L'ARLPHL est heureuse de remettre la reconnaissance à la Ville de Joliette pour son apport à l'inclusion au loisir des personnes handicapées via le développement d'un projet de programmations d'activités adaptées.

BRAVO à la Ville de Joliette ! Le prix est reçu par Olivier Vachon, régisseur sport et plein-air à la ville de Joliette (Basketball adapté)

14. Périodes de questions

- Bonne fête à Isabelle Grenier de l'APH Matawinie !!!
- Merci au CA de l'ARLPHL
- Merci à l'AQLPH de leur présence ainsi qu'à Olivier, Luc et Julien
- Merci aux membres
- Petite pub : Accessibilité plein-air (Chalet Lanaudière – Camp Mariste) Informations à venir au sujet de l'hébergement et des accès à la journée
- Carol remercie l'équipe et indique qu'il est franchement facile de travailler en CA. Il est aussi dit au' Audrey-Line est très professionnelle et que le CA est toujours bien préparé.
- Merci à Michel (présidence assemblée), Nathalie (secrétariat assemblée) et Lysianne (PPT)

15. Levée de la rencontre

La direction remercie les membres pour leur présence et leur collaboration. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h22 sur une proposition de Marie Ève Desmarais.

Cadeaux aux membres :

- Répertoire des équipements adaptés dans la région de Lanaudière
- Verre à l'effigie de l'ARLPHL



Nathalie Marcotte
Secrétaire d'assemblée